ASSOCIATION
PiklerLóczy
Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

Compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

Assemblée Générale 2026 en date du mardi 30 juin 2026

• Nombre de votant.e.s : 109 adhérents présents ou représentés dont 64 pouvoirs

45 adhérents dont 33 adhérents présents en distanciel – 64 pouvoirs

Personnes présentes :

Membres présents du Conseil d'Administration :

- Bernard GOLSE (Président) - *Membre Fondateur*
- Agnès SZANTO (Vice-présidente) - *Membre Fondateur*
- Sylvaine GISSINGER (Secrétaire)
- Anne FRICHET
- David PORCHAIRE (Trésorier)
- Dominique ROSSET
- Elise de SAINT-GUILHEM

Membres du Conseil d'Administration représentés :

- Colette DE SAINT-SAUVEUR - *Membre Fondateur*
- Dominique LARDIERE
- Anne VASSEUR (pouvoir)

L'Assemblée générale débute à 16h, à la fois en présentiel et en distanciel

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

Ouverture de l'Assemblée Générale

Par Bernard Golse,
Président

Très sincèrement, ouvrir notre Assemblée Générale (AG) est toujours un grand plaisir pour moi car il s'agit d'un moment associatif annuel important et pas seulement sur le plan symbolique. Pas seulement symbolique d'ailleurs surtout cette année car cette AG, pour celles et ceux qui sont en présentiel, se tient aujourd'hui dans la salle où se déroule désormais le nouveau groupe parents/enfants dont la création nous tenait très à cœur et qui fait que, pour la première fois, les locaux de l'APLF deviennent également un lieu clinique.
Quoi qu'il en soit, l'AG est l'occasion de transmettre à tous nos adhérents, en présentiel ou en distanciel, une vision de l'état de notre association.

Je la préside depuis 2007 et comme je le dis chaque année, c'est une partie de ma vie professionnelle qui compte énormément pour moi car l'éthique de l'approche piklérienne me semble essentielle dans l'absolu et particulièrement dans le climat socio-culturel et scientifique actuel.
Afin de laisser la place aux différents rapports, je serai relativement bref mais je tiens tout d'abord à saluer le travail remarquable effectué par toute l'équipe de permanents sous la direction et la gouvernance si avisées et si attentives de Catherine Peyrot.
Je remercie aussi très sincèrement les membres du Conseil d'administration et du bureau de notre association pour leur implication constante et enthousiaste.
Un grand merci à eux et un grand merci aussi à l'ensemble de nos formateurs sans lesquels l'APLF, bien évidemment, ne serait pas … tout simplement.
Quelques remarques introductives.

L'année 2025, vous allez le voir au fil des différents rapports qui vont être présentés, a été une année mitigée.
La traversée s'est faite mais on sent bien la fragilité et la vulnérabilité de notre modèle actuel alors même que l'approche piklérienne continue indéniablement à être très moderne épistémologiquement parlant et à drainer un intérêt clinique et scientifique incontestable.
•Il y a des raisons à cela et notamment le contexte socio-politique et culturel actuel et l'Institut Contemporain de l'Enfance dont l'APLF est l'une des composantes importantes travaille activement en faveur d'un accueil et d'un soin humain et humaniste.
•Il importe donc de résister, de s'indigner mais aussi de créer et de proposer et ce sont bien là des objectifs de l'APLF.
•L'an dernier, je vous avais fait un petit développement sur l'impact du néolibéralisme et je n'y reviendrai donc pas aujourd'hui mais il faut dire cependant que des formations comme celles dispensées par l'APLF défendent précisément la liberté de penser et que ce faisant, elles peuvent peut-être susciter parfois une sorte d'envie destructrice.
•Chacun sait bien aujourd'hui la virulence des attaques envers la psychanalyse dans le champ de l'autisme.

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr
Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

Ces attaques vont en réalité bien au-delà, dans la mesure où elles visent en fait, plus profondément, la psychanalyse et le soin psychique en général voire les sciences humaines dans leur ensemble, sciences humaines dont la psychanalyse fait évidemment partie, ce qui est lourd de dangers pour la liberté de penser tout simplement... cette liberté de penser qui, je le rappelle, dans le cadre de l'approche piklérienne découle tout naturellement de la liberté de mouvement. Soit la liberté de mouvement physique comme précurseur de la liberté de mouvement psychique en quelque sorte.

•La vague à l'encontre l'humain et l'humanisme est donc aujourd'hui très forte accentuée par l'immobilisme politique et les enjeux financiers sous-jacents (notamment dans le champ de la petite enfance)

•Cela étant, il est vrai aussi que notre tendance au clivage ne joue pas non plus dans le bon sens:

-L'éternel clivage entre le corps et la psyché qui fonctionne si mal chez le tout-petit et dont découle bien évidemment le clivage entre organogénèse et psychogénèse des troubles mentaux

-Le clivage entre une clinique de l'instant « t » qui est celle de l'évaluation et une clinique de l'histoire qui est celle du soin psychique

-Le clivage actuel enfin entre la saturation et le manque : le néolibéralisme vise à tout savoir, à tout contrôler, à tout évaluer, à tout réguler tandis que les sciences humaines font une place au creux, au manque, à l'imprévu et à l'insaisissable en tant que sources vives de la créativité.

•L'approche piklérienne est un trésor épistémologique qui permet justement de réduire ces trois clivages mais c'est aussi en quoi elle suscite encore aujourd'hui un certain nombre de résistances

Elle est en effet à l'opposé de la vision purement quantitative et réifiante que nos décideurs politiques, administratifs et financiers veulent aujourd'hui nous imposer.

Tout ce qui est humain est attaqué et l'enjeu est de taille pour l'avenir.

Faisons confiance aux enfants car l'enfant est l'avenir de l'homme … comme a pu le dire Hubert STERIN dans un « Carnet « de 1974 :

« Oui, les enfants sont parmi les meilleurs maîtres, les enfants desquels leurs parents, leurs maîtres n'ont pas encore extirpé toute imagination, pas encore arraché toute poésie. C'est aux enfants que devrait être dû tout le respect … Offrez leur un bloc de papier blanc et un crayon, et la culture vivra. »

Un grand bravo et un grand merci à toutes et à tous.

Vive l'APLF, l'APLF vivra !

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

POINTS STATUAIRES

Rapport de gestion 2025 : Rapport moral résolution 1

Par Sylvaine GISSINGER,
Secrétaire du Conseil d'Administration

En 2025, comme au cours des années précédentes, les membres du Conseil d'Administration ont eu le souci de faire en sorte que la directrice et son équipe disposent des moyens de fonctionnement nécessaires dans les différents domaines (matériel, humain et financier) pour mettre en œuvre les actions de formation, d'information et de recherche, objets de notre association.

Au cours de l'année, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois, en janvier, avril, juin, septembre et novembre, à la fois en présentiel et en visio.
Sa composition n'a pas été modifiée mais David PORCHAIRE a accepté le poste de trésorier.
Le CA a été très mobilisé autour de la directrice pour réfléchir aux solutions à apporter aux difficultés de trésorerie qui sont apparues au cours de l'année.

Catherine Peyrot détaillera dans le bilan d'activité le travail effectué par l'ensemble des formateurs et formatrices, soutenu.e.s par l'équipe, pour répondre aux demandes de formation ; que tous et toutes en soient remerciés.

Concernant l'équipe de permanentes, dont on peut saluer la bonne dynamique, Sylvie Noyret et Elisabeth Scheurer ont annoncé leur départ en retraite pour 2026, impliquant une réflexion sur la répartition de leurs missions et l'organisation du travail.

Les travaux des commissions et groupes de travail mis en place par le CA se sont poursuivis :

- Le projet d'**Accompagnement des professionnels en EHPAD** continue, après la production d'un texte sur cette expérience et l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction.

- Concernant les réseaux :
 - ***Le Réseau piklérien d'Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants*** n'est pas encore lancé à ce jour, car cela représente un gros travail que l'association n'a pas encore les moyens de financer - et donc de déployer -.

 - ***Le Réseau Pikler Bébés parents,*** lui, est actif et se réunit 2 fois par an

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

- Projet associatif

Un groupe de travail a été formé et un livret sur la démarche a été présenté au CA, les travaux vont commencer en 2026

- Participation à la réflexion des collectifs « Pas de Bébés à la consigne » et « CEP-Enfance » (Construire Ensemble la Politique de l'Enfance)

- Livre : « Mon bébé curieux, confiant, créatif » par Régine Daireaux Demarthes et Nicole Navarro, aux Editions Erès en mars 2025

Au 31/12/2025 nous constations une légère augmentation du nombre d'adhérents : 368 contre 337 fin 2024, mais il y a seulement 290 adhérents au 31 mai 2026 contre 318 en 2025

Enfin l'année 2025 a été tristement marquée par le décès de Geneviève APPELL dans sa 102-ème année en juillet, qui a fait l'objet d'un hommage à l'amphithéâtre en septembre, (un livret numérique retraçant cet évènement est en cours de réalisation), puis par la disparition d'Anna TARDOS en novembre ; l'association hongroise organise un évènement commémoratif en novembre 2026.

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

Par David Porchaire
Trésorier

ASSEMBLEE GENERALE
RAPPORT FINANCIER
Exercice 2025

Mesdames, Messieurs,

En qualité de trésorier, il revient au Conseil d'Administration de présenter le rapport financier de l'association pour l'exercice 2025. Les comptes ont été établis selon les mêmes règles et méthodes comptables que ceux de l'exercice précédent. Sont successivement présentés le compte de résultat et le bilan.

1. Le compte de résultat

Le compte de résultat reflète l'activité de l'association et reprend les charges et les produits de l'exercice.

Les charges d'exploitation 2025 se sont élevées à un total de 1 026 207 €, dont 772 605 € de charges de personnel et 217 914 € de charges externes (loyer, frais de transport et d'hébergement, honoraires). Par rapport à 2024, les charges d'exploitation sont en baisse de 8,84 %, principalement en raison des charges salariales 2024 liées à la préparation du départ en retraite d'une responsable de formation et à l'ajout d'une prime obligatoire dans le cadre de la CN 1966.

Les produits d'exploitation 2025 se sont élevés à un total de 1 008 871 €, dont 935 509 € de ventes de formations, 3 217 € de reprise de provisions de dépréciation de stock et 70 145 € de cotisations et autres produits. Par rapport à 2024, les produits d'exploitation sont en baisse de 7,03 %, en raison principalement d'une baisse de l'activité des stages inter (dans les locaux de l'association et journées d'études), s'expliquant par une difficulté à remplir les stages inter et par une forte activité en 2024 liée à la journée des 40 ans.

Le résultat d'exploitation 2025 ressort ainsi négatif de 17 336 €, contre un résultat négatif de 40 593 € en 2024. Le résultat financier est déficitaire de 1 067 € en 2025. L'exercice 2025 se solde par un déficit de 18 403 €, contre un déficit de 34 860 € en 2024.

Il est proposé d'affecter le déficit de l'exercice, de 18 403 €, en intégralité au poste « report à nouveau » (voir Résolution 2).

3. Le bilan

Le bilan exprime la situation du patrimoine de l'association : les ressources au passif et les emplois à l'actif.

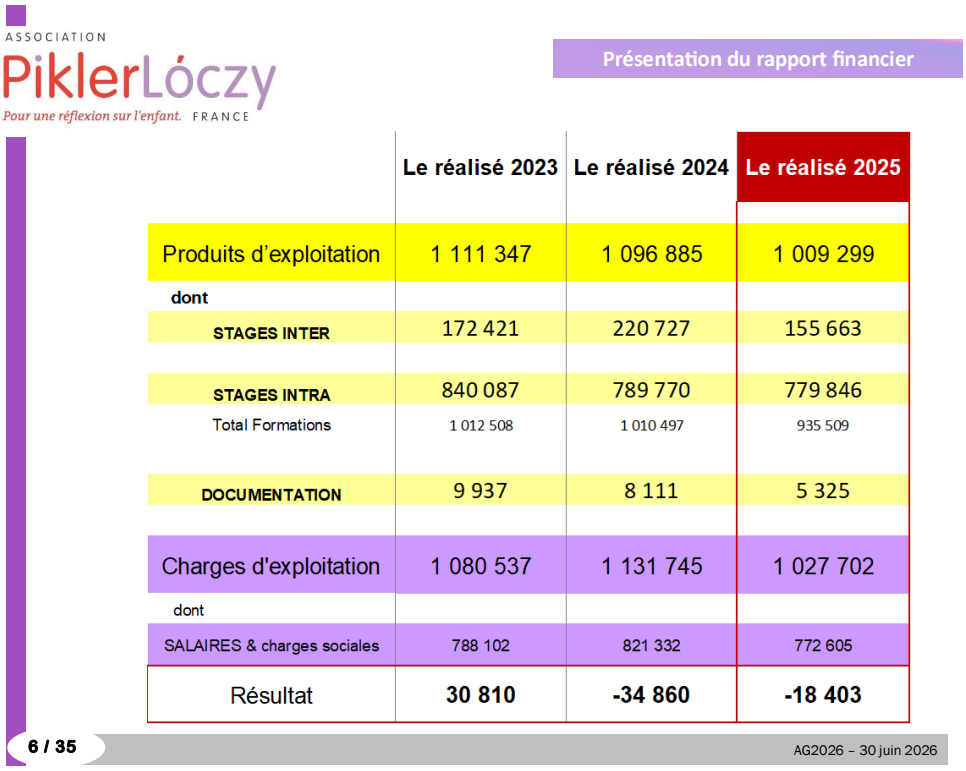
Le passif fait apparaître un total de 289 562 €, composé des fonds propres de l'association et des dettes. Les fonds associatifs représentent 63 734 €, soit 22 % du total du passif. Les dettes s'élèvent à 170 369 €, constituées d'un Prêt Garanti par l'État à hauteur de 35 227 €, de dettes à court terme envers les fournisseurs pour 21 419 €, de dettes fiscales et sociales à hauteur de 104 375 € et de provisions pour charges (provision retraites) de 51 251 €.

Sur un total de 289 562 € à l'actif, les immobilisations nettes représentent 2 654 €, soit 0,91 % de l'actif. Le solde, soit 286 909 €, constitue l'actif circulant, dont 198 054 € de créances clients et 74 311 € de trésorerie.

4. Analyse de gestion

Le taux d'endettement de l'association, qui mesure le poids des financements extérieurs (emprunts, etc.) par rapport aux ressources internes (fonds propres), est de 267 %.

Le ratio d'activité, qui mesure l'évolution du chiffre d'affaires (ventes de biens et prestations de service) entre 2024 et 2025, est de -7,63 %.


ASSOCIATION
PiklerLóczy
Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

Présentation du rapport financier

	Le réalisé 2023	Le réalisé 2024	Le réalisé 2025
Produits d'exploitation	1 111 347	1 096 885	1 009 299
dont			
STAGES INTER	172 421	220 727	155 663
STAGES INTRA	840 087	789 770	779 846
Total Formations	1 012 508	1 010 497	935 509
DOCUMENTATION	9 937	8 111	5 325
Charges d'exploitation	1 080 537	1 131 745	1 027 702
dont			
SALAIRES & charges sociales	788 102	821 332	772 605
Résultat	**30 810**	**-34 860**	**-18 403**

6 / 35

AG2026 – 30 juin 2026

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

ASSOCIATION
PiklerLóczy
Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

Le Budget Prévisionnel 2025

	Le réalisé 2024	BP 2024	BP 2025
Produits d'exploitation	1 085 153	1 152 550	1 076 050
dont			
STAGES INTER	220 727	194 400	220 727
STAGES INTRA	789 770	882 100	789 770
total Formations	1 010 497	1 076 500	1 010 497
DOCUMENTATION	8 111	10 000	8 111
Charges d'exploitation	1 125 752	1 135 040	1 076 050
dont			
SALAIRES & charges sociales	821 332	826 000	789 430
Résultat	-34 860	17 510	0

9 / 40

AG2025 – 6 juin 2025

Lecture du rapport général du commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

par Philippe SUDOL,

Commissaire aux Comptes

acl.

ASSOCIATION PIKLER LOCZY - FRANCE

Siège social
26 boulevard Brune
75014 - Paris

SIREN : 352.744.643

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

ACEFI CL
7 rue Mariotte 75017 Paris - SAS au capital de 300.000€ - 350 044 392 RCS PARIS - APE 6920Z - CODE TVA FR33 350 044 392
Commissaire aux comptes - Membre de la compagnie régionale de Paris
acl-audit.eu

A l'assemblée générale de l'association PIKLER LOCZY FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PIKLER LOCZY FRANCE relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables », sous partie « Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC n°2022-06.

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons votre attention sur la note « Evènements significatifs postérieurs à la clôture » de l'annexe exposant la situation financière de l'association au regard de la continuité d'exploitation.

Nous avons pris connaissance du plan d'action global mis en œuvre par la direction face à cette situation. Ce plan s'articule autour de quatre leviers principaux : la mise en place d'un découvert bancaire autorisé, l'obtention de délais de paiement pour les charges locatives de l'exercice en cours, la réduction des coûts opérationnels et la sollicitation d'un nouveau financement bancaire.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les estimations retenues pour l'établissement des prévisions de trésorerie ont constitué un point important de notre audit. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Vérifier la cohérence des prévisions des flux de trésorerie à 12 mois établies par la direction avec les données historiques et le dernier budget validé,
- Obtenir la confirmation des accords de soutien obtenus auprès des tiers,
- Apprécier le caractère réaliste et la faisabilité des mesures opérationnelles déployées par la direction pour redresser la situation financière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

654

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2026



Le Commissaire aux comptes
ACEFI CL
Philippe Sudol

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

ASSOCIATION
PiklerLóczy
Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

Le Budget Prévisionnel 2026

	BP 2026	Le réalisé 2025	BP 2025
Produits d'exploitation	1 006 416	1 009 299	1 076 050
dont			
STAGES INTER	153 300	155 663	220 727
STAGES INTRA	767 950	779 846	789 770
total Formations	921 250	935 509	1 010 497
DOCUMENTATION	5 000	5 325	8 111
Charges d'exploitation	1 006 416	1 027 702	1 076 050
dont			
SALAIRES & charges sociales	770 326	772 605	789 430
Résultat	0	-18 403	0

9 / 35

AG2026 – 30 juin 2026

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

Résolution 1
Après avoir entendu la lecture du rapport moral et financier, après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2025, l'Assemblée approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à la majorité des présents et des représentés

Résolution 2
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice de -18 403 € euros en intégralité au poste report à nouveau à la majorité des présents et des représentés

Résolution 3
Après avoir écouté la présentation du budget prévisionnel 2026, l'Assemblée approuve le Budget à la majorité des présents et des représentés

Approbation des conventions et engagements résolution 4

Résolution 4
Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée prend acte de la poursuite de la convention avec l'association UNION DES LOCATAIRES du 20 de la Rue Dantzig au titre de l'exercice 2025 à la majorité des présents et des représentés

Cotisation 2025 résolution 5

Résolution 5
Montant de la cotisation 2026 : 30 euros, voté à l'unanimité des présents et des représentés

Renouvellement : élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration résolution 6

Résolution 6
Collège adhérents:
Election de Agota Seguin, approuvée à l'Assemblée générale 2025, votée à la majorité des présents et des représentés



1. Faits marquants de l'année 2025

Portée par l'élan de la journée des 40 ans, l'équipe a démarré l'année pleine d'énergie positive. Véronique KURTZ et Valentine de LANGLADE ont assuré ensemble le relais de Patricia BONDÉELLE et de Louise ROGÉ, en congé parental jusqu'à l'été. La directrice remercie l'ensemble des formatrices et formateurs pour leur engagement, ainsi que toute l'équipe des permanentes pour le travail accompli en 2025.

L'association poursuit son travail militant au sein du collectif « Pas de bébé à la consigne ». Elle a accueilli à l'amphithéâtre en novembre le Forum du collectif « Quelle politique publique pour la petite enfance », qui a réuni des responsables politiques, des représentants de la DGCS et de la CNAF, avec comme grand témoin Michel Vandenbroeck, docteur en Sciences de l'éducation à l'Université de Gand (Belgique), en présentiel et en ligne. Une journée de mobilisation est annoncée le 8 octobre, afin de faire entendre la voix du collectif en vue des élections présidentielles de 2027. L'association participe également, de façon moins active, au collectif CEP-Enfance.

L'année 2025 a été marquée par le décès de Geneviève APPELL en juillet ; une matinée d'hommage a été organisée à l'amphithéâtre en septembre, en présence de sa famille, de professionnelles et de formatrices et formateurs. Un livret numérique retraçant ce moment sera disponible à la rentrée, préparé par Elisabeth SCHEURER et Rita DE MORAES. En novembre est survenu le décès d'Anna TARDOS ; une commémoration aura lieu à Budapest en novembre 2026.

Changements au sein de l'équipe des permanentes

- Retour de Louise ROGÉ, responsable de formation, début septembre, conduisant à réduire le temps de travail de Valentine de LANGLADE à cette date et à modifier son périmètre d'intervention ; celle-ci a désormais la charge du dossier de certification de la formation à l'observation piklérienne (en vue d'un enregistrement au Registre spécifique) et un rôle d'appui à la recherche de financements.
- Paola KLIGERMAN a réduit son temps de travail à deux demi-journées, ayant pris un poste de psychologue en centre maternel ; son CDD ne sera pas renouvelé fin juillet. Elle est actuellement en appui de Valentine de LANGLADE pour la certification.
- Trois autres départs se préparent : Sylvie NOYRET et Elisabeth SCHEURER partiront à la retraite en 2026 ; Rita DE MORAES quittera l'association dans le cadre d'un licenciement économique lié au contexte économique difficile. Rita DE MORAES avait beaucoup contribué à la présence de l'association sur les réseaux et à sa politique de communication ; elle restera en lien et a démarré en novembre le groupe de formation de formateurs, accompagnée par Elisabeth SCHEURER.

Liens avec les collègues de Budapest

Deux stages d'observation ont été organisés en 2025, proposés en priorité aux nouveaux formateurs (parcours de formation initiale obligatoire) : un groupe accompagné par Olivier GILLY en mars, et une équipe de trois professionnelles de la crèche de La Friche accompagnée par Véronique SZTARK. Les collègues de Budapest sont venus à plusieurs reprises animer des stages inter : Zsuzsa LIBERTINY (3 jours de stage et 2 jours de cycle) et Judit KELEMEN, éducatrice responsable d'un groupe de la crèche (3 jours de stage sur les soins).

Recherche-action « Personnes âgées »

Le groupe de travail sur l'accompagnement des professionnels en EHPAD a poursuivi ses observations en 2025, avec 4 observatrices, à raison d'une fois par mois hors vacances d'été pour chaque binôme. La collaboration avec l'équipe des cadres et les équipes de soin a été relancée avec l'arrivée d'une nouvelle directrice adjointe, permettant un travail à partir des observations des résidents et une journée de formation pour les cadres en juin. Le groupe va produire un écrit à partir du matériel d'observation recueilli depuis 4 ans, et une doctorante rejoindra la recherche-action à la rentrée.

Rencontre annuelle des formateurs (RAF) 2025

La RAF 2025 a réuni une trentaine de formatrices et formateurs. La sortie du référentiel qualité pour les établissements d'accueil a été l'occasion d'un travail approfondi pour identifier les enjeux pour les formateurs et les équipes, donnant lieu à la publication d'une tribune au dernier trimestre, sur les réseaux de l'association et sur le site des professionnels de la petite enfance, soulignant questions et critiques sur ce document. Les référentiels d'évaluation sont désormais sortis ; l'association devra s'en saisir pour soutenir les établissements pouvant être mis à mal par des interprétations douteuses.

Un groupe de formation de formateurs a démarré en novembre, réunissant 11 personnes (4 psychologues, 6 éducatrices et un psychomotricien), qui seront invitées à la prochaine rencontre des formateurs.

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

Projet Casa do Povo / Cour des Petits-Parents

Sollicitée fin juin 2025 par Graziela KUNSH, l'association a participé à des activités organisées par La Casa do Povo à la maison des Métallos à Paris, dans le cadre de la Cour des Petits-Parents (Carte Blanche accordée à la Casa do Povo par le Festival d'Automne). L'expérience, qui a duré 15 jours en septembre, a donné lieu au prêt de matériel et à trois matinées animées par Anne VASSEUR, Rita DE MORAES, Véronique KURTZ et Catherine PEYROT, ainsi qu'à la présentation d'un film et à la présentation par Nicole NAVARRO et Régine DAIREAUX de leur livre « Mon bébé curieux, confiant, créatif ». Rita DE MORAES et Véronique KURTZ ont également rencontré l'équipe de la Cité des Petits pour mieux connaître leur projet.

Nouveau projet : groupe Pikler bébés-parents à Paris

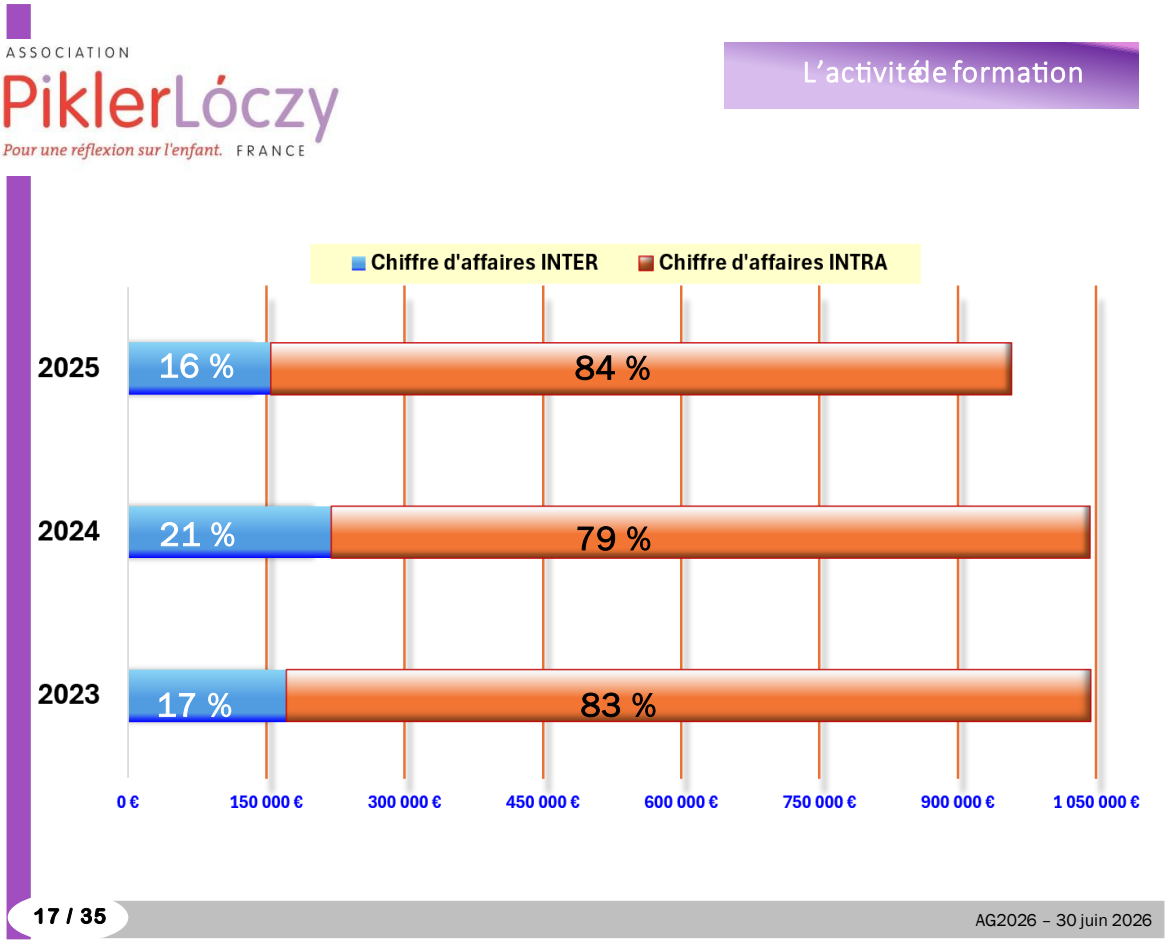
Ces rencontres ont donné l'élan à un nouveau projet de groupe Pikler bébés-parents dans les locaux parisiens de l'association. Le groupe, intitulé « À son rythme », a démarré en juin 2026, en partenariat avec la PMI installée au rez-de-chaussée, afin de créer du lien clinique entre les différents services du bâtiment. Il aura lieu les lundis matin de 10h à 11h30, deux fois par mois à partir de la rentrée. Sont mobilisées pour ce projet Louise ROGÉ, Véronique KURTZ, Paola KLIGERMAN, Anne VASSEUR et Catherine PEYROT, avec le soutien de Julianna VAMOS

2. L'équipe des permanents



3. Chiffres clés de l'activité de formation 2025

Répartition du chiffre d'affaires Inter / Intra (2023-2025)



Le chiffre d'affaires 2025 a diminué par rapport aux années précédentes, en inter comme en intra. La part de l'intra dans le chiffre d'affaires a toutefois augmenté de 5 points.

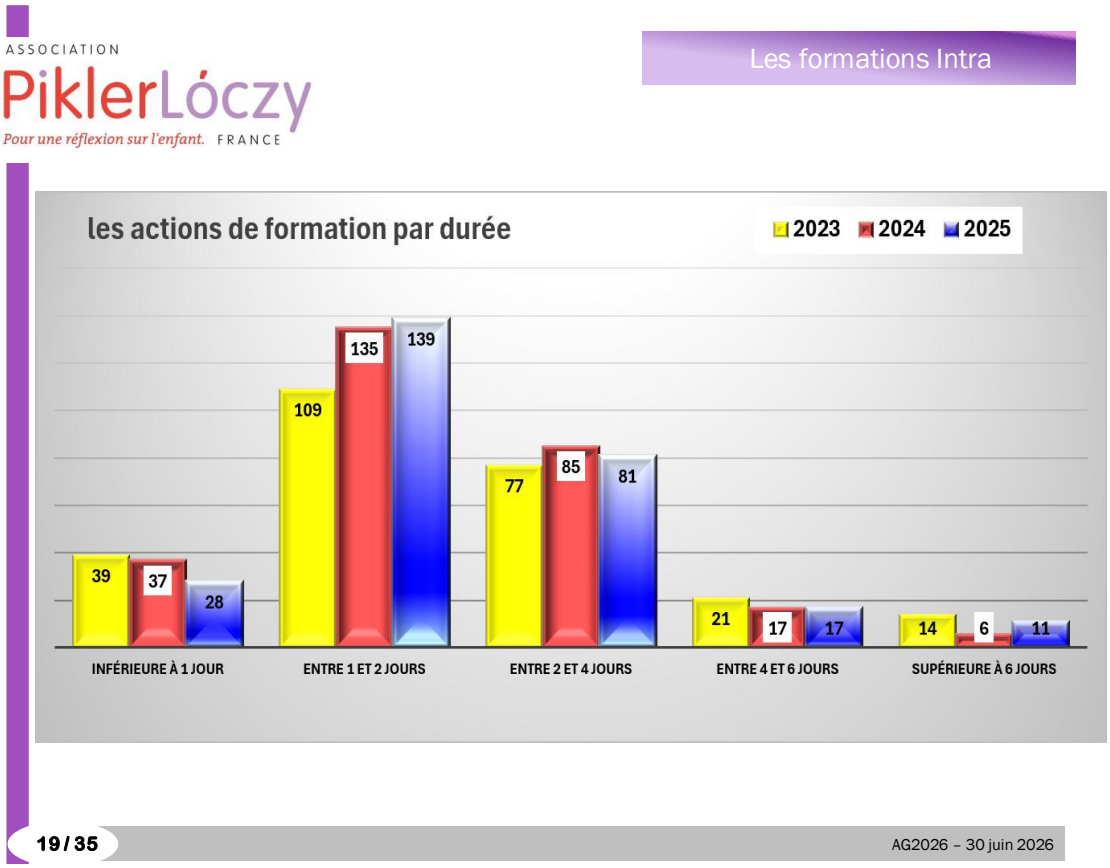
26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

Les formations Intra



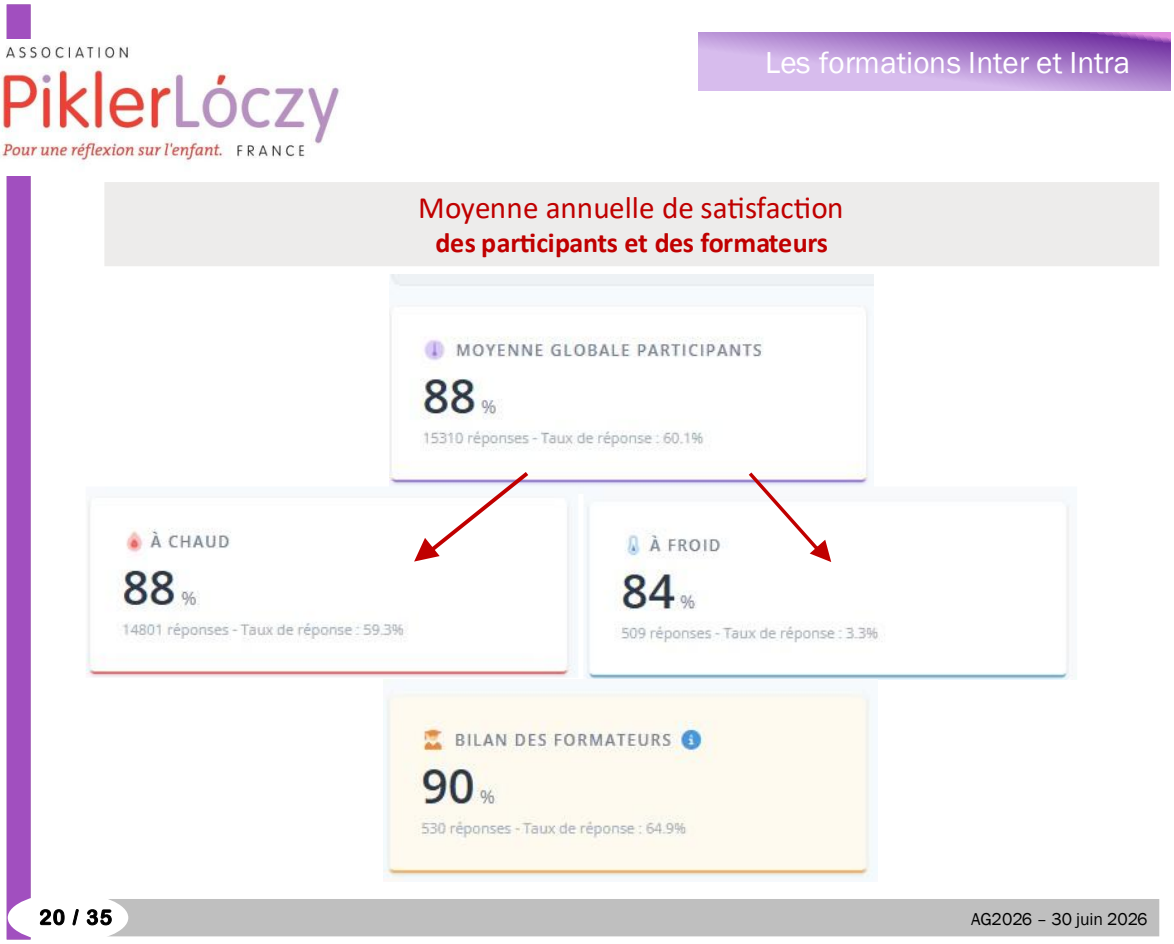
On observe une diminution des formations de moins d'un jour et une augmentation significative des formations de plus de 6 jours (2025 en bleu).



Les bilans 2025 restent très satisfaisants. Les bilans « à froid » sont peu représentatifs (taux de réponse de 3,3 %) ; dans le cadre de la certification Qualiopi, l'objectif est d'augmenter ce taux de réponse.

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A



Auxiliaires de puériculture (28,1 %), éducateurs·rices de jeunes enfants (9,9 %), cadres et coordinateurs (9,5 %) et agents petite enfance (15,2 %) constituent les principaux profils formés.

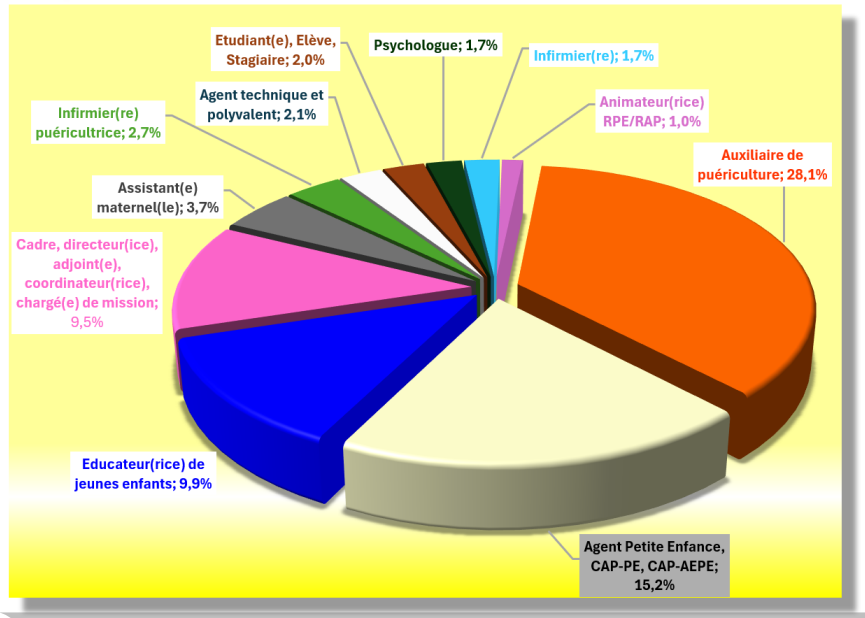
26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

ASSOCIATION PiklerLóczy Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

Les formations Intra

Principaux profils des professionnels formés



21 / 35 AG2026 – 30 juin 2026

ASSOCIATION PiklerLóczy Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

Les formations Intra

Les nouvelles structures en 2025

19 % du chiffre d'affaires
pour
45 actions de formations

sur 150 structures,
40 nouvelles institutions

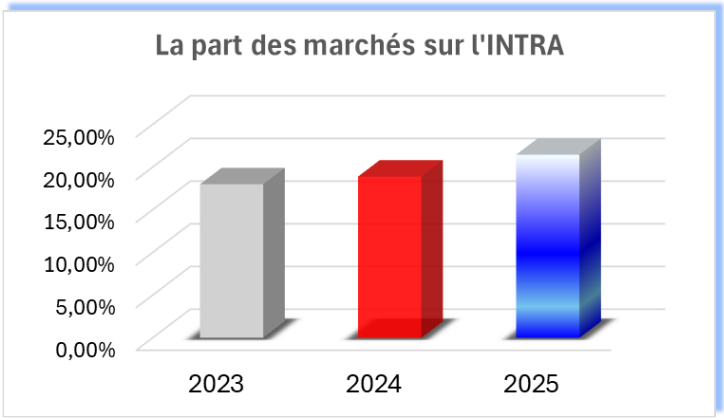
22 / 35 AG2026 – 30 juin 2026

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

ASSOCIATION
PiklerLóczy
Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

Les formations Intra

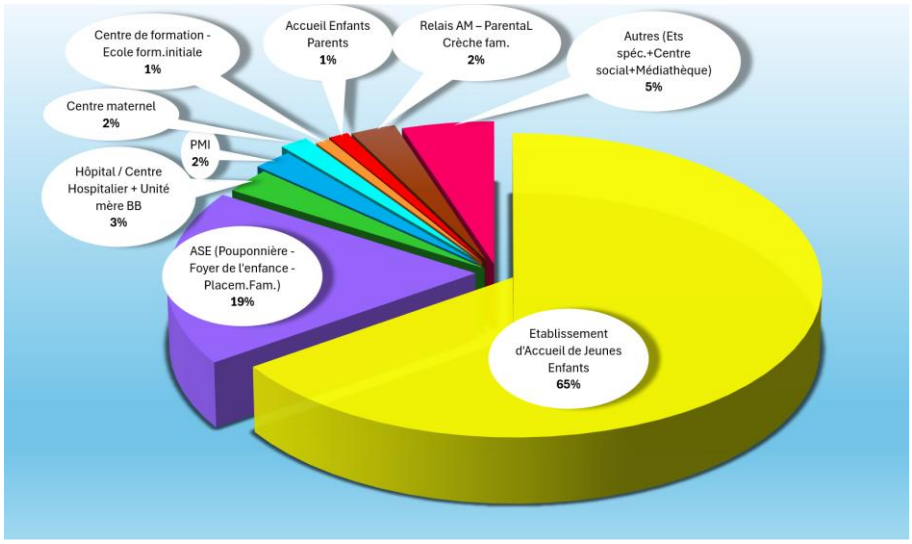


Les marchés représentent une part importante de l'activité, avec une stabilité qui permet de faire connaître l'approche piklérienne, au prix d'une forte adaptation des marges pour respecter les prix imposés.

ASSOCIATION
PiklerLóczy
Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

Les formations Intra

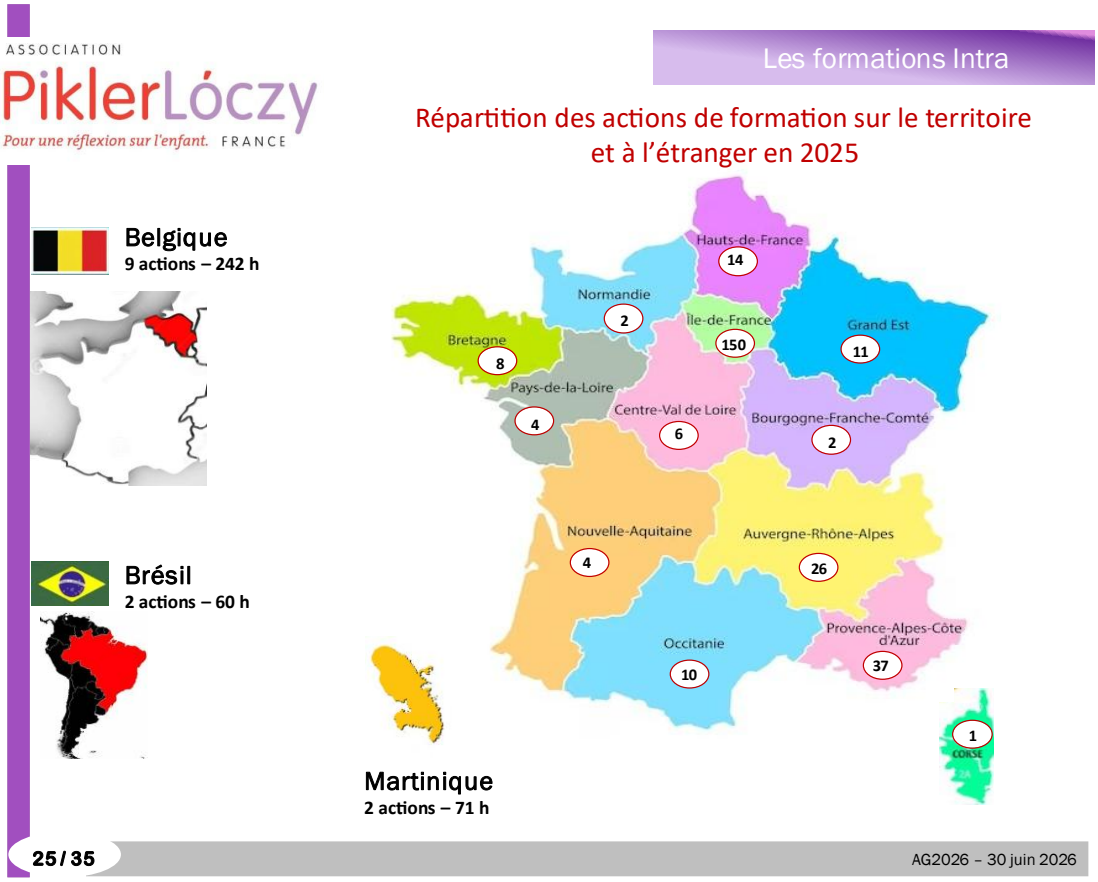
La répartition du chiffre d'affaires par type de structure



65 % des formations sont destinées aux EAJE et 19 % aux services de l'ASE (pouponnières, foyers de l'enfance, placement familial). On note un léger recul des EAJE (-5 %) au profit des structures de l'ASE (+2 %), possiblement lié au nouvel arrêté pouponnière et au recrutement de professionnels supplémentaires.

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

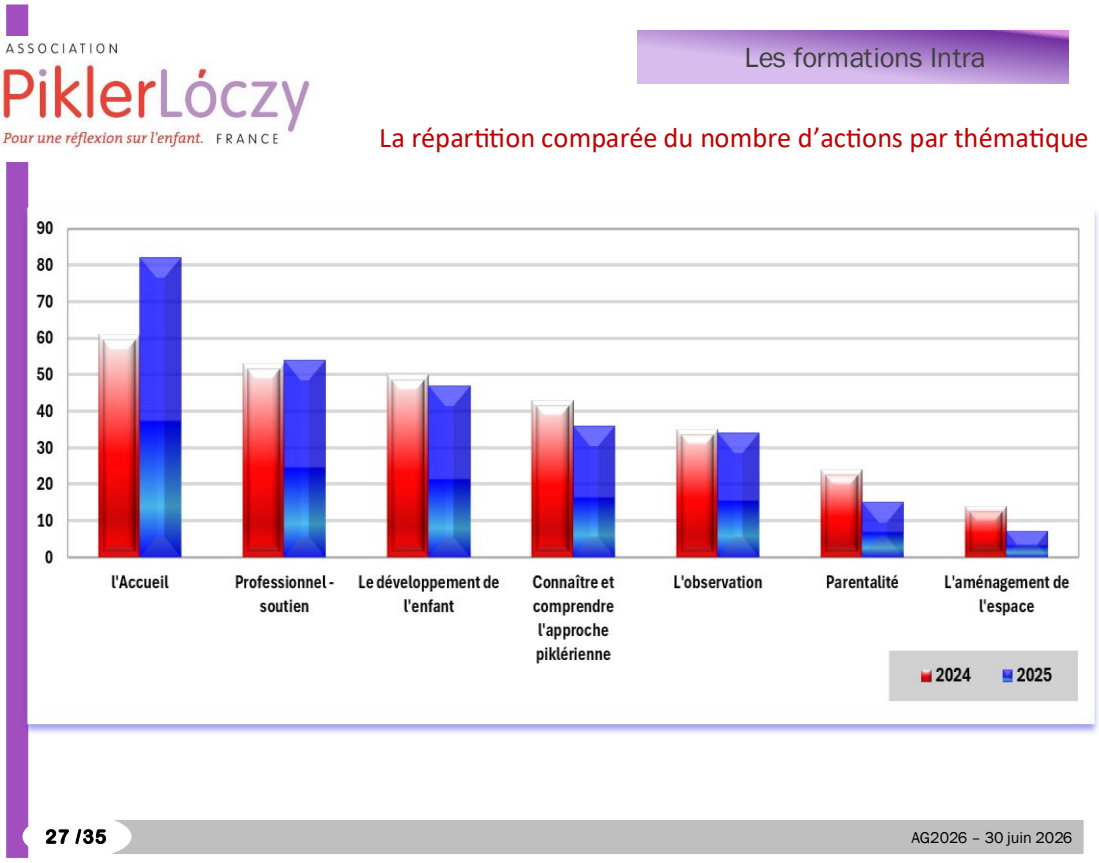


L'association maintient sa présence sur l'ensemble des régions, avec une majorité des formations intra en Île-de-France (150 formations) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (37 formations).

Présence maintenue en Martinique (2 actions, 71h), au Brésil (2 actions, 60h) et en Belgique (9 actions, 242h).

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A



En 2025, les thèmes les plus abordés sont l'accueil (30 %), le soutien aux professionnels (20 %) et le développement de l'enfant (17 %).

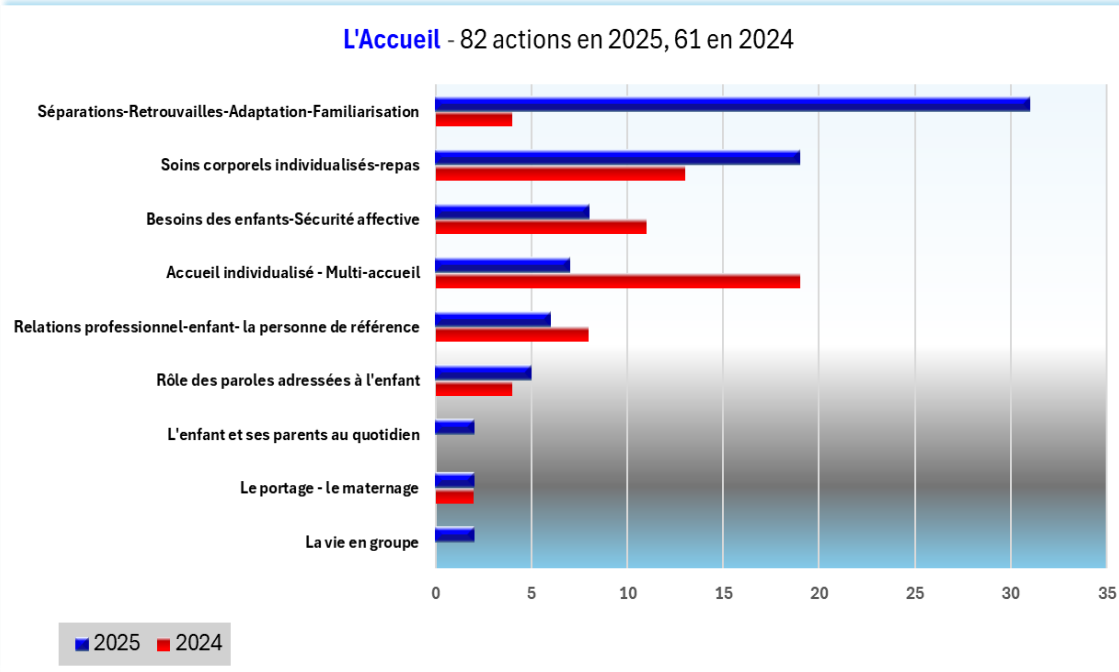
26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

ASSOCIATION
PiklerLóczy
Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

Les formations Intra

Répartition comparative des thèmes les plus demandés par nombre d'actions de formation - 1/2

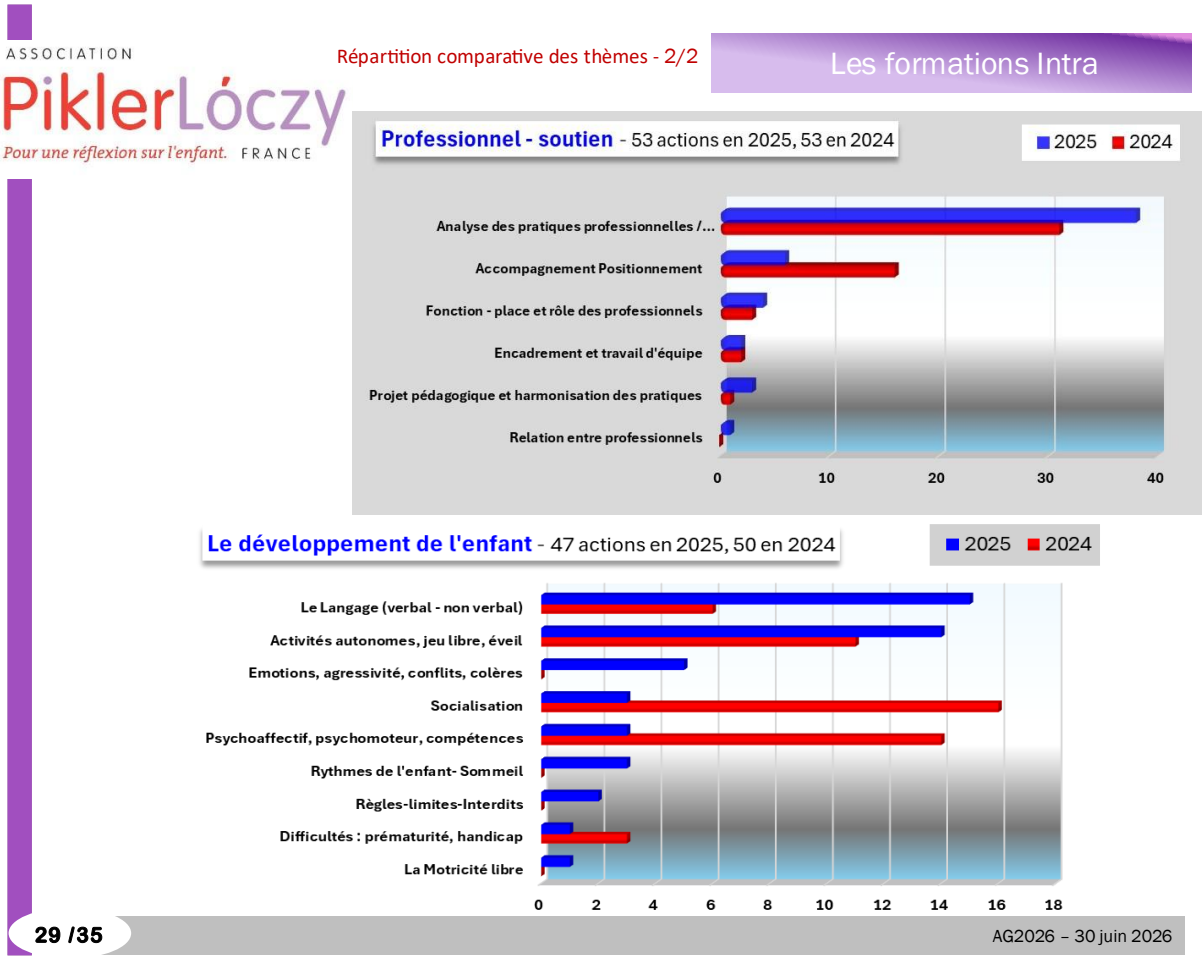


28 / 35 AG2026 – 30 juin 2026

Les thématiques restent demandées dans des volumes similaires ; l'accueil reste le thème le plus demandé, avec une forte augmentation par rapport à 2024.

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A



La forte demande sur le thème de l'accueil s'explique notamment par la formation « Séparations retrouvailles », très demandée par le marché de la Ville de Paris et désormais proposée au catalogue 2026 en inter.

Une forte demande d'accompagnement à l'analyse des pratiques professionnelles est également constatée, notamment pour les pouponnières ; ces séances ne sont proposées qu'aux structures déjà connues de l'association.

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

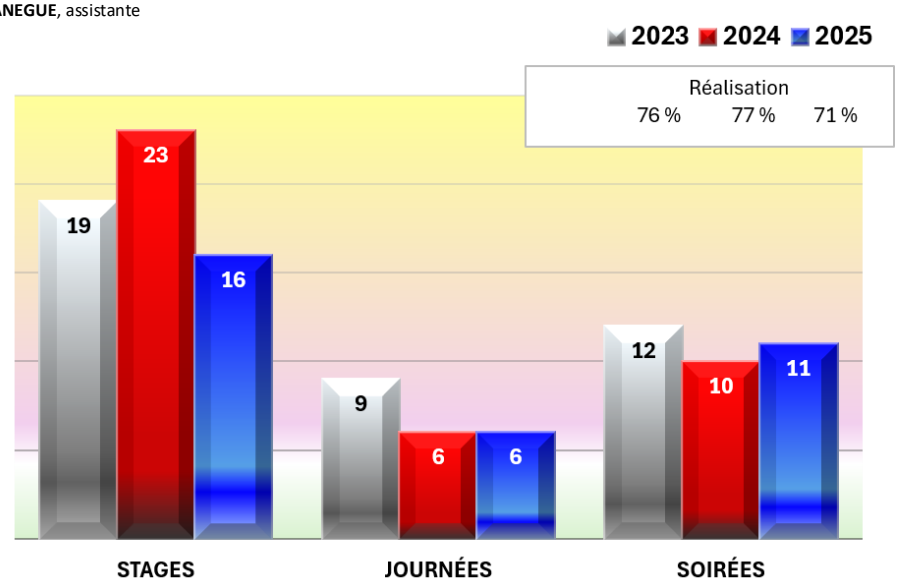
Les formations Inter

ASSOCIATION
PiklerLóczy
Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

Catherine PEYROT, responsable
Audrey VANEGUE, assistante

Les formations inter

Nombre d'actions réalisées



30 / 35

AG2026 – 30 juin 2026

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

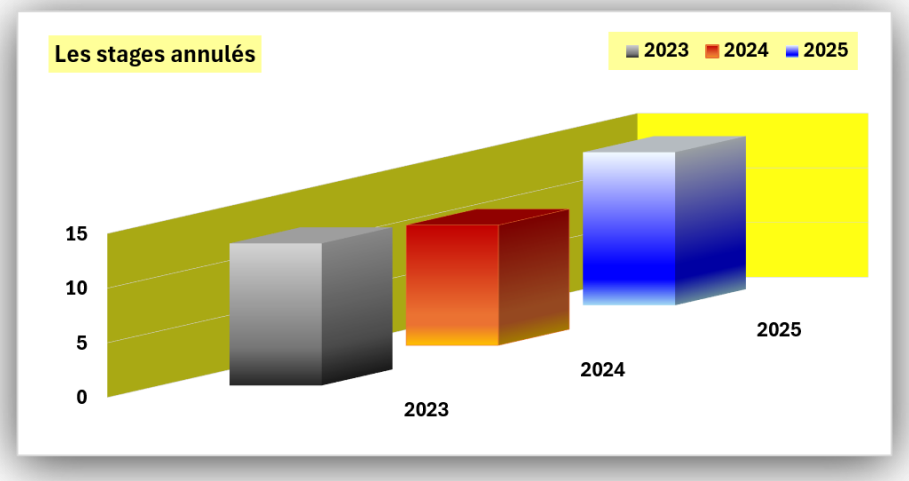
Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

ASSOCIATION PiklerLóczy Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

Les formations inter

Catherine PEYROT, responsable
Audrey VANEGUE, assistante

Comparatif des stages sur les 3 dernières années

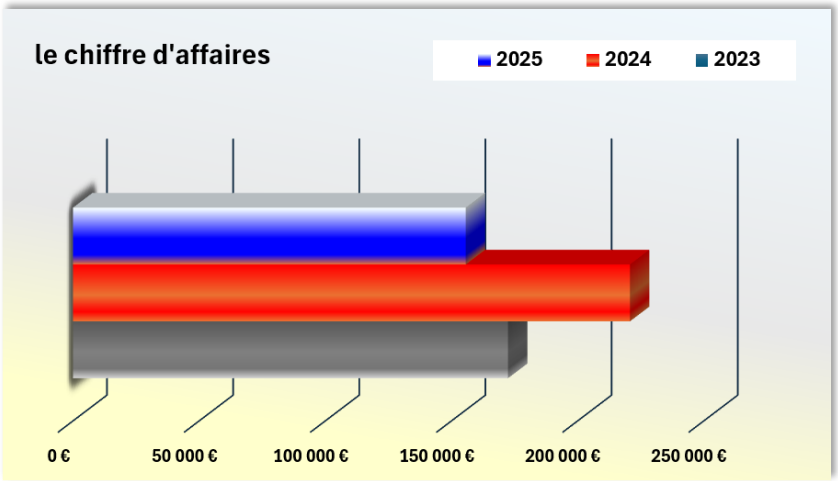


ASSOCIATION PiklerLóczy Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

Les formations inter

Catherine PEYROT, responsable
Audrey VANEGUE, assistante

Comparatif des 3 dernières années



26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

ASSOCIATION
PiklerLóczy
Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

Les formateurs de l'association

Catherine PEYROT, Directrice



dont 21 ont réalisé entre 13 et 54 journées

sur l'année 2025

ASSOCIATION
PiklerLóczy
Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE

La réflexion

- Groupes de formateurs et/ou d'adhérents en régions
- Groupe Accompagnement **de nouveaux formateurs**
- Groupes de travail
 - ✓ Accompagner les professionnels du « grand âge »
 - ✓ Lieux d'accueil Pikler bébés-parents
 - ✓ Pédagogie
 - ✓ Analyse de pratique :
 - L'équipe pédagogique
 - Les formateurs spécifiquement autour des centres maternels, pouponnières, foyers de l'enfance

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A

5. Documentation — diffusion



Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance de l'Assemblée Générale 2026

26 boulevard Brune - 75014 Paris
Tél. : 01 43 95 48 15 - Fax : 01 43 95 48 16
pikler.loczy@pikler.fr - www.pikler.fr

Association loi 1901 - Agrément de formation n° 11 75 16566 75
SIRET 352 744 643 00045 - APE 8559A